

Carrossier-réparateur

RÉF | 8452

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Préparer une intervention sur un véhicule en identifiant les éléments à réparer ou à changer
- Remettre en état ce qui peut l'être par débosselage et planage ou bien remplacer les éléments trop endommagés
- Maîtriser les techniques traditionnelles du travail des métaux et les divers procédés d'assemblage (rivetage, soudage...)
- Connaître le procédé d'assemblage des nouveaux matériaux tels que le plastique et les résines
- Effectuer des travaux sur la structure du véhicule (redressage, remise en ligne du châssis)
- Réaliser des contrôles à l'aide d'un banc de mesure en se conformant aux prescriptions du constructeur.

Programme

Se former chez les Compagnons du Devoir, c'est avant tout apprendre un métier :

- en **alternant** un enseignement théorique et une formation pratique en entreprise (2 semaines en centre de formation/6 semaines en entreprise afin de suivre un projet de A à Z)
- en **voyageant** grâce au Tour de France (+un an à l'international pour se familiariser avec la langue et découvrir la culture d'un pays)
- en **partageant** des expériences et des moments de vie en communauté dans les maisons de Compagnons.

La spécificité de cette formation est la transmission des connaissances grâce aux femmes et hommes de métier.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage

Type de formation [Associatif](#)

ORGANISATION

Durée	2 ans
Horaire	temps plein
Début	Septembre
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- **Apprentissage** : avoir entre 15 et 25 ans et avoir minimum les connaissances d'un niveau d'une troisième secondaire générale
- **Préparation métier** : avoir moins de 25 ans et avoir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

Connaître

- Réussir un pré-test pour accéder au stage en entreprise
- Satisfaire à un entretien de motivation

Remarques

- Tous les apprentis touchent un salaire de 550 euros brut (722,69 euros brut si plus de 18 ans) dès le premier mois et sont hébergés dans une maison des Compagnons moyennant le paiement d'une pension de 590,50 euros par mois
- Au terme de l'apprentissage, vous aurez assimilé la base de votre métier
- Si vous avez 25 ans ou plus, une formation continue est organisée en France et accessible via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Un perfectionnement de plusieurs années est envisageable pour aboutir au titre de compagnon.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à une demi-journée d'information en contactant directement l'organisme ou via son [site Internet](#). Ces demi-journées d'information ont lieu en visioconférence.

Pour s'informer

Consultez la [vidéo en ligne](#).

uniquement

Organisme

**Association ouvrière belge des compagnons du devoir et
du tour de France**

Rue 't Kint 42

1000 Bruxelles

Tél: 0498/35 40 44

<https://www.compagnons-du-devoir-belgique.com>